



## Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026

Chaque année le Comité du Lyonnais de Bridge prévoit l'organisation de plusieurs compétitions spécifiques (en plus des Compétitions Fédérales). Ces compétitions font l'objet d'une dotation complémentaire de Points de Performance (PP) et de Points d'Expert (PE).

### 1) Le Comité du Lyonnais propose ainsi :

#### a. En lien avec les clubs volontaires

- le Festival de Club(s) : de 8 à 10 tournois, en présentiel ou sur RealBridge
- le Critérium du Comité : de 8 à 10 tournois (1 tournoi par club participant)
- les Simultanés du Comité : simultanés joués en clubs (pour les clubs qui s'y inscrivent)

#### b. Des compétitions spécifiques du Comité (tournois joués à la MDB)

- les BAM et la Coupe de Lyon (matches par 4)
- les Coupes d'été et le Baromètre (tournois par paires)

La Commission des Compétitions statue chaque année sur les formules ci-dessus, qui peuvent être en totalité ou partiellement retenues pour une saison donnée. Par ailleurs, la Commission des Compétitions peut adapter son présent règlement en proposant de nouvelles formules ou en supprimant une ou plusieurs des formules ci-dessus (nota : les changements ne s'appliquent que lors de la saison suivante).

### 2) Ces tournois sont ouverts à tous les joueurs licenciés

### 3) Chaque tournoi joué est doté de PE

### 4) La dotation complémentaire par le Comité du Lyonnais en PP et PE, fait l'objet :

- d'une prévision de répartition en début de saison par la Commission des Compétitions (répartition des PP et PE selon les compétitions programmées)
- d'une validation de cette prévision de répartition par le Bureau Exécutif
- en fin de saison (derniers jours de juin), d'une attribution des PP et des PE par la Commission des Compétitions, en fonction de la prévision initiale, prenant en compte la participation par Groupe (Expert, Performance, Challenge) et les classements définitifs de toutes les compétitions.
- d'une validation de cette attribution par le Directeur des Compétitions

### 5) Joueurs attributaires de la dotation complémentaire du Comité en PP et ou PE

- les attributions complémentaires de PP et de PE sont strictement réservées aux joueurs licenciés du Comité du Lyonnais

## Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026

- sur l'ensemble des Compétitions de Comité, un maximum de 30 PP peut être attribué à un même joueur

### 6) Dotation complémentaire du Comité en PP et ou PE

Tableau de la dotation complémentaire du Comité, donné à titre indicatif

Compétitions Comité	Donnes jouées	PP max/Joueur			Fourchette	
		Scratch	Performance	Challenge	PP	PE
Critérium	> 90	10 à 13	5 à 7	0	400 < PP < 500	15000 < PE < 30000
Festival Club	> 140	10 à 13	5 à 7	0	500 < PP < 700	60000 < PE < 90000
Simultanés	> 50	9 à 10	5	0	200 < PP < 320	30000 < PE < 40000
Coupe de Lyon	> 70	9 à 10			130 < PP < 240	10000 < PE < 15000
BAM 4 Open	> 40	9 à 10			130 < PP < 240	10000 < PE < 15000
BAM 4 Performance	> 40	6 à 7			80 < PP < 120	10000 < PE < 15000
Baromètre	30	6 à 7			80 < PP < 120	10000 < PE < 15000
Coupe Eté Open **	< 40	9 à 10			200 < PP < 320	10000 < PE < 15000
Coupe Eté Performance	< 40	6 à 7			80 < PP < 120	15000 < PE < 20000
Coupe Eté Challenge	< 40	0			0	15000 < PE < 20000
				Total	1800 < PP < 2680	185000 < PE < 275000

\* si prévu au règlement

\*\* peut être remplacée par une Coupe Eté Expert avec autorisation (sous conditions à préciser) donnée par le Directeur des Compétitions pour des joueurs du Groupe Performance (dans ce cas-là pas de PE attribués)

La dotation finale comprend :

- **Attribution de PP pour les joueurs classés au Scratch** (se fait de façon décroissante en fonction des résultats obtenus au classement Scratch, sans tenir compte de l'IC)
- **Attribution de PP pour les joueurs classés du Groupe Performance** (se fait de façon décroissante en fonction des résultats obtenus au classement Groupe)
- Pas d'attribution de PP pour les joueurs classés du Groupe Challenge, sauf si le classement Scratch permet une attribution de PP
- Attribution de PE pour les joueurs classés des Groupes Performance et Challenge
  - Les joueurs du Groupe Performance n'ont pas de PE, si des PP sont attribués et/ou s'ils ont un IC > 59
  - Sans condition pour les joueurs du Groupe Challenge (si PP au Scratch, des PE sont aussi attribués)
- Meilleure dotation retenue entre le classement Scratch et le classement Groupe



## **Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026**

Le Comité du Lyonnais de Bridge fixe les règles générales de fonctionnement des tournois.  
C'est l'objet du présent règlement.

<b>FESTIVAL DE CLUB</b>	<b>Pages 4 à 6</b>
<b>CRITERIUM</b>	<b>Pages 7 à 13</b>
<b>SIMULTANES</b>	<b>Pages 14 à 16</b>
<b>BAROMETRE</b>	<b>Page 17</b>
<b>COUPE DE LYON</b>	<b>Page 18 à 19</b>
<b>BAM - Match par 4 avec bonus - (règlement général des compétitions)</b>	
<b>COUPES D'ETE - Tournoi par paires - (règlement général des compétitions)</b>	



# Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026

## FESTIVAL DE CLUB

### Article 1 – Objet

Le Festival de Club a pour objectif d'associer les Clubs volontaires à l'organisation, d'une compétition de Club, ou, d'une compétition d'un groupement de Clubs. Cette compétition est dotée - de Points de Performance (PP) et de Points d'Expert (PE) si Open – de Points d'Expert en Espoir avec IC  $\leq 33$  -, points attribués en complément en fin de saison par le Comité du Lyonnais.

Chaque Club ou groupement de Clubs organise de 8 à 10 tournois pour la saison.

Les modalités d'organisation sont variées, à l'initiative des clubs. Ces modalités sont validées par la Commission des Compétitions :

- Tournois joués le soir (Tournoi Par Paires - Patton) : en Présentiel ou sur RealBridge
- Tournois joués l'après-midi (Tournoi Par Paires - Patton) : le groupement de clubs imposant de fait des déplacements de joueurs
- Autres modalités éventuelles à proposer par les clubs et à valider par la Commission des Compétitions

Les joueurs doivent être à jour de leur licence FFB pour être classés.

Il faudra avoir réuni au moins 9 tables / 9 équipes en moyenne sur l'ensemble des tournois pour bénéficier de la dotation complémentaire.

### Article 2 – Organisation

La responsabilité du club organisateur de chaque tournoi est pleine et entière.

#### 2.1 – Arbitrage

L'arbitrage est confié à un arbitre de Comité (une dérogation exceptionnelle peut être accordée par le Directeur des Compétitions du Comité).

Les tournois se jouent sans handicap.

Les résultats calculés à l'aide des logiciels FFB (FFBClubNet ou Magic Contest) sont remontés sur la base FFB le jour même.

Le délai d'appel est d'un quart d'heure, toute réclamation ultérieure est impossible.

#### 2.2 – Type d'organisation

Pour les Tournois Par Paires, l'arbitre a la possibilité si le nombre de participants est suffisant de créer plusieurs sections. S'il y a plusieurs sections elles jouent les mêmes donnes. Chaque



## Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026

section doit jouer 26 à 30 donnes pour que même en présence d'un relais le nombre de donnes jouées par une paire ne puisse pas être inférieur à 24.

L'arbitre doit s'assurer du meilleur équilibre possible du tournoi entre les lignes NS et EO. L'utilisation des fonctionnalités des logiciels permet à cet effet, de décider de la mise en place des joueurs.

### **2.3 – Inscription**

Les inscriptions se font sur le serveur FFB ou auprès du club organisateur jusqu'à la veille du tournoi, en précisant les noms, prénoms et numéros de licence de chaque joueur.

Les inscriptions tardives ne pourront être prises par l'arbitre que dans la limite des places disponibles, 30 minutes au moins avant le début du tournoi.

### **2.4 – Droits de table**

Les droits de tables sont laissés à l'appréciation des clubs.

### **2.5 – Classement des tournois**

Pour chaque Tournoi, le classement se fait :

- Au « serpent » si joué en Présentiel
- Au pourcentage ou points si joué sur RealBridge

## **Article 3 – Calendrier des tournois**

Les calendriers des tournois sont préparés par les clubs organisateurs. Ces calendriers s'il sont disponibles, peuvent figurer dans l'agenda du Comité ; ils sont publiés sur le site du Comité.

## **Article 4 – Publicité**

Le Comité du Lyonnais publie sur son site internet le programme des Festivals de Clubs et contribue à la promotion des tournois. Les clubs assurent de leur côté la publicité auprès des joueurs.

## **Article 5 – Classement du Festival**

Le classement est individuel.

En fin de saison, pour l'attribution complémentaire de Points de Performance (PP) et de Points d'Expert (PE) par le Comité, il sera établi différents classements individuels : Scratch et par Groupe - Performance et Challenge -. Ces classements individuels se font sur la base des pourcentages et/ou points obtenus.



## Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026

### 5.1 – Classement final au Scratch

Pour être classé au **Scratch** il faudra avoir participé à **au moins 6 séances en Open** et **au moins 5 séances en Espoir**. Ce classement prend en compte les 6 ou 5 meilleurs résultats selon le cas (Open, Espoir) de tous les tournois joués.

### 5.2 – Classement final par Groupe en Open

- Groupe **Performance** pour les joueurs :  $45 < IC \leq 65$
- Groupe **Challenge** pour les joueurs :  $IC \leq 45$

Ces classements « Groupe » en Open seront validés avec la prise en compte des 6 meilleurs résultats pour le Groupe Performance et des 5 meilleurs résultats pour le Groupe Challenge.

## Article 6 – Dotation finale des Festivals de Clubs

La dotation finale comprend :

- **Attribution de PP pour les joueurs classés au Scratch** (se fait de façon décroissante en fonction des résultats obtenus au classement Scratch, sans tenir compte de l'IC)
- **Attribution de PP pour les joueurs classés du Groupe Performance** (se fait de façon décroissante en fonction des résultats obtenus au classement Groupe)
- Pas d'attribution de PP pour les joueurs classés du Groupe Challenge, sauf si le classement Scratch permet une attribution de PP
- Attribution de PE pour les joueurs classés des Groupes Performance et Challenge
  - Les joueurs du Groupe Performance n'ont pas de PE, si des PP sont attribués et/ou s'ils ont un  $IC > 59$
  - Sans condition pour les joueurs du Groupe Challenge (si PP au Scratch, des PE sont aussi attribués)
- Meilleure dotation retenue entre le classement Scratch et le classement Groupe

Chaque club organisateur, se voit attribuer une « enveloppe » de PP et de PE en fonction de la participation à son Festival de Club (nombre moyens de tables / équipes, % des joueurs classés par Groupe (Expert, Performance, Challenge), et doit ensuite en faire la répartition auprès des joueurs classés dans le respect des règles ci-dessus.

La Commission des Compétitions :

- s'assure de la cohérence des attributions remontées par les clubs
- valide par ailleurs les PP attribués dans le strict respect du maximum autorisé pour un joueur sur l'ensemble des compétitions de Comité



# Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026

## CRITERIUM

### Article 1 - Objet

Le « Critérium du Comité » a pour objectif d'associer les Clubs à l'organisation d'une épreuve dotée de points de performance (PP) et de points d'expert (PE), attribués en complément en fin de saison par le Comité du Lyonnais.

Le Critérium se compose de plusieurs tournois joués en présentiel. C'est ainsi un moyen de renforcer la convivialité entre les membres du Club, associés dans l'organisation d'une grande fête du bridge, et l'ensemble des bridgeurs du Comité.

Enfin il est l'occasion de renforcer la communication autour du Club (mairie, presse).

Le passage en distanciel (RealBridge) d'une épreuve du Critérium ne pourra se faire qu'après validation du Comité, et sera justifié par des circonstances exceptionnelles : pandémie, conditions météo rendant les déplacements difficiles ou indisponibilité accidentelle du local prévu. Aucune autre raison ne pourra être invoquée. Le tournoi concerné se fera le même jour et à la même heure que prévu dans le calendrier du Critérium.

Le club devra en faire la demande au comité le plus tôt possible, dès la connaissance de l'impossibilité d'organiser le tournoi en présentiel. Il se chargera de communiquer auprès de tous les joueurs déjà inscrits les nouvelles modalités du tournoi. En parallèle, le Comité fera une communication générale pour toucher les joueurs non encore inscrits.

Cela n'affectera pas la dotation en points.

Cette compétition se déroule en plusieurs tournois joués en une séance ou plusieurs séances.

### Article 2 - Organisation des tournois du Critérium Colybridge

La responsabilité du Club organisateur de chaque tournoi est pleine et entière.

#### 2.1 - Arbitrage

L'arbitrage est confié à un arbitre de Comité (une dérogation exceptionnelle peut être accordée par le Directeur des Compétitions du Comité).

Les tournois se jouent sans handicap.

Ces tournois sont créés dans la base fédérale par le Directeur des Compétitions du Comité du Lyonnais de Bridge, afin de permettre une meilleure gestion des résultats.

Les résultats calculés à l'aide du logiciel Magic Contest sont remontés sur la base FFB le jour même.

Le délai d'appel est d'un quart d'heure, toute réclamation ultérieure est impossible.



## **Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026**

### ***2.2 - Types d'organisation***

Les organisateurs ont la possibilité si le nombre de participants est suffisant de créer plusieurs sections. Pour que l'attribution des points supplémentaires en fin de saison soit équitable il est nécessaire que tous les tournois se déroulent dans les mêmes conditions qu'ils comportent une plusieurs séances.

Les différentes sections jouent les mêmes donnes :

- soit par duplication d'après des donnes générées par ordinateur,
- soit par des donnes pré distribuées.

Lors de chaque séance, chaque section doit jouer 26 à 30 donnes, pour que même en présence d'un relais, le nombre de donnes jouées par une paire lors d'une séance ne puisse être inférieur à 24.

L'arbitre doit s'assurer du meilleur équilibre possible du tournoi entre les lignes NS et EO. L'utilisation des fonctionnalités du logiciel FFB permet à cet effet, de décider de la mise en place des joueurs.

### ***2.3 - Inscriptions***

Les inscriptions peuvent se faire sur le serveur de la FFB par Internet dans la rubrique « Compétitions > Comité du Lyonnais > Festival », ou auprès du Club organisateur jusqu'à la veille du tournoi en précisant les noms, prénoms et numéros de licence de chaque joueur.

Les inscriptions tardives ne pourront être prises par l'arbitre, sur place avec l'accord des organisateurs, que dans la limite des places disponibles, 30 minutes au moins avant le début du tournoi.

### ***2.4 - Droits de table***

Les droits d'engagement par joueur sont laissés à l'appréciation des organisateurs, suivant les prestations envisagées, et en respectant les règles relatives à la dotation fixées par la FFB (voir article 76 ci-dessous).

Une réduction de 50%, sera accordée aux juniors.

***Une redevance de 1€ par joueur, incluant les points d'expert sera reversée par le Club organisateur au Comité du Lyonnais.***

### ***2.5 - Classement du Critérium***



## Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026

Il sera établi un classement Scratch, et pour chaque Groupe – Performance et Challenge -.

### **2.6 - Récompenses du tournoi**

Les organisateurs doivent envisager des récompenses significatives et équitables pour les premières paires de chaque « Groupe », compte tenu du nombre de participants.

Le Club organisateur peut décider de publier ou de ne pas publier à l'avance la liste des lots. Des prix spéciaux peuvent être attribués (Groupe, Mixte, Paire du Club, etc....)

Les Clubs devront veiller à respecter l'article 76 du Règlement National des Compétitions.

#### *Article 76 – Dotations*

*Le montant total des sommes distribuées en espèces ou en cadeaux (prix d'achat) doit atteindre au moins 60 % des engagements (sauf dérogation accordée par la FFB sur présentation du bilan)*

L'ensemble de la dotation englobe les lots, le buffet ou la collation. Les frais de location de salle et d'arbitrage restent à la charge du Club organisateur, ainsi que le versement de 1 € par participant versé au Comité destiné pour l'essentiel à payer les points d'expert.

Un bilan (voir annexe) sera établi et envoyé après chaque tournoi à la Commission des Compétitions du Comité,

Les Clubs organisateurs qui ne respecteront pas ces obligations ne pourront pas être candidats à l'organisation d'un Critérium l'année suivante.

### **Article 3 - Calendrier des tournois**

Dans la mesure du possible les tournois du « Critérium du Comité » sont annoncés dans l'agenda du Comité. Le calendrier est publié sur le site internet du Comité.

### **Article 4 - Publicité**

Le Comité du Lyonnais publiera sur son site internet, le programme des tournois du Critérium du Comité et les différents résultats Scratch et par Groupe après chaque étape.

### **Article 5 - Classement du Critérium**

Pour chaque Tournoi, chaque joueur se verra attribuer un certain nombre de points (appelés points « CRI ») en fonction de son classement calculé au « serpent » et du nombre de paires participant au tournoi.

## Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026

*Rappel : le classement au « serpentín »*

*La première place du tournoi est disputée entre le premier EO et le premier NS départagés par leur pourcentage l'un est premier l'autre second*

*La 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> place sont attribuées au 2<sup>ème</sup> EO et au 2<sup>ème</sup> NS en fonction de leur % respectifs (Note : le 3<sup>ème</sup> du tournoi peut donc avoir un plus gros % que le second)*

*Les 3<sup>ème</sup> NS et EO sont départagés de la même façon pour l'attribution des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> place*

*A partir de la 7<sup>ème</sup> place seul le % est pris en compte*

### 5.1 - Attribution des points « CRI »

- Un barème pour les « tournois » supérieurs à 101 paires nommé « barème 120 ».
- Un barème pour les « tournois » de 81 à 100 paires nommé « barème 100 ».
- Un barème pour les « tournois » de 61 à 80 paires nommé « barème 80 ».
- Un barème pour les « tournois » de 41 à 60 paires nommé « barème 60 ».
- Un barème pour les « tournois » de 26 à 40 paires nommé « barème 40 ».
- Un barème pour les « tournois » de 25 paires et moins dit « barème 25 ».

**Grilles de cotation** : les points indiqués sont des points « CRI ».

Place (au serpentín)	Barème 25	Barème 40	Barème 60	Barème 80	Barème 100	Barème 120
1er	35 points	45 points	60 points	75 points	85 points	95 points
2 <sup>ème</sup>	34 points	44 points	59 points	74 points	84 points	94 points
3 <sup>ème</sup>	33 points	43 points	58 points	73 points	83 points	93 points
4 <sup>ème</sup>	32 points	42 points	57 points	72 points	82 points	92 points
5 <sup>ème</sup>	31 points	41 points	56 points	71 points	81 points	91 points
6 <sup>ème</sup>	30 points	40 points	55 points	70 points	80 points	90 points
7 <sup>ème</sup>	29 points	39 points	54 points	69 points	79 points	89 points
8 <sup>ème</sup>	28 points	38 points	53 points	68 points	78 points	88 points
A partir du 9 <sup>ème</sup> Si le % est supérieur à 40%	Attribution dégressive de 27 à 5 points	Attribution dégressive de 37 à 5 points	Attribution dégressive de 52 à 5 points	Attribution dégressive de 67 à 5 points	Attribution dégressive de 77 à 5 points	Attribution dégressive de 87 à 5 points



## Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026

### 5.2 – Classement

Le classement est individuel.

En fin de saison, pour l'attribution de Points de Performance (PP) et de Points d'Expert (PE) complémentaires par le Comité, il sera établi différents classements individuels : Scratch et par Groupe, Performance et Challenge. Ces classements se feront sur le total de points CRI.

#### 5.2.1 - Classement final SCRATCH

**Pour être classé au SCRATCH il faudra avoir participé au moins à la moitié des tournois et ce classement SCRATCH se fera sur les meilleurs résultats correspondants à cette moitié pour tous les joueurs. Par exemple pour 10 ou 9 tournois le classement se fera sur les 5 meilleurs résultats, pour 8 ou 7 séances le classement se fera sur les 4 meilleurs.**

Le classement après chaque étape sera publié le plus rapidement possible sur le site du Comité.

A partir du tournoi supplémentaire (la moitié + 1), le classement sera re-traité pour tenir compte des paramètres qui influent sur le classement final (nombre de participations).

#### 5.2.2 - Classement final par Groupe

- Groupe **Performance** pour les joueurs :  $45 < IC \leq 65$
- Groupe **Challenge** pour les joueurs :  $IC \leq 45$

**Le classement pour le Groupe Performance se fait comme pour le Scratch.**

**Le classement pour le Groupe Challenge sera validé avec la prise en compte des meilleurs résultats sur la moitié des tournois moins 1.**

### Article 6 - Dotation finale du Critérium

La dotation finale comprend :

- **Attribution de PP pour les joueurs classés au Scratch** (se fait de façon décroissante en fonction des résultats obtenus au classement Scratch, sans tenir compte de l'IC)
- **Attribution de PP pour les joueurs classés du Groupe Performance** (se fait de façon décroissante en fonction des résultats obtenus au classement Groupe)
- Pas d'attribution de PP pour les joueurs classés du Groupe Challenge, sauf si le classement Scratch permet une attribution de PP
- Attribution de PE pour les joueurs classés des Groupes Performance et Challenge
  - Les joueurs du Groupe Performance n'ont pas de PE, si des PP sont attribués et/ou s'ils ont un  $IC > 59$
  - Sans condition pour les joueurs du Groupe Challenge (si PP au Scratch, des PE sont aussi attribués)
- Meilleure dotation retenue entre le classement Scratch et le classement Groupe



## **Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026**

La Commission des Compétitions valide par ailleurs les PP attribués dans le strict respect du maximum autorisé pour un joueur sur l'ensemble des compétitions de Comité.

### **Article 7 - Procédure**

Dans un délai d'une semaine, le responsable de l'organisation du tournoi devra remettre au Comité la « Fiche d'Homologation » (Voir ci-après les destinataires : envoi par email).

- Le Comité mettra à jour les classements et les publiera sur son site.
- Le Comité établira la facture qui sera adressée au Club.
- Le Comité effectuera le suivi des paiements et les relances si nécessaire.



## Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026

<b>Fiche d'Homologation Critérium Colybridge</b>		
Feuille de liaison du Club Organisateur → vers Comité		
<b>Club organisateur</b>		
Responsable		
N° Tél du Responsable		
Date du tournoi		
Lieu		
<b>Données Quantitatives</b>		
Droits de table (entre 15€ et 25€ par joueur)	Par joueur	
* Montant, dont : Joueurs (hors juniors)	Nombre x Droits	
* Montant, dont : Juniors (1/2 tarif)	Nombre x Droits	
<b>Total Droits</b>		
Dotation en espèces	Montant	
Dotation en nature (dont Buffet)	Montant	
<b>Total Dotations</b>		
<b>Rapport : Total Dotations / Total Droits</b>		
<b>Comité du Lyonnais</b>		
Facture à établir par le Comité → à transmettre au Club		
Reversement par le Club : 1€ x Nombre Total de Joueurs		
<b>Document à envoyer à :</b>		
Président de la commission des compétitions :	jy.taunay@orange.fr	
Directeur des Compétitions :	godefroy.de.tessieres@colybridge.fr	
Secrétariat du Comité :	secretariat@colybridge.fr	



## Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026

### SIMULTANES

#### **Article 1 - Objet**

Les Simultanés du Comité offrent l'occasion de jouer, l'après-midi, dans les clubs du Comité inscrits, des tournois disputés en même temps et avec les mêmes donnes.

Cette épreuve est dotée de Points de Performance (PP) et de Points d'Expert (PE), attribués en complément en fin de saison par le Comité du Lyonnais.

Cette compétition se déroule en plusieurs tournois simultanés dans l'année.

#### **Article 2 - Organisation des tournois des Simultanés Colybridge**

La responsabilité du Club organisateur de chaque tournoi est pleine et entière.

##### ***2.1 Arbitrage***

Le Comité prépare pour chaque tournoi Simultané un jeu de 36 donnes. Ces donnes sont accessibles via le logiciel FFB (FFBClubNet - Formats des fichiers : DUP, DLM, PDF, TXT).

L'organisation du tournoi est confiée à un arbitre du club.

L'arbitre devra s'assurer du meilleur équilibre possible du tournoi entre les lignes NS et EO. L'utilisation des fonctionnalités du logiciel FFB permet à cet effet, de décider de la mise en place des joueurs.

Les résultats calculés à l'aide du logiciel FFBClubNet seront remontés sur la base FFB le jour même.

Le délai d'appel est d'un quart d'heure, toute réclamation ultérieure est impossible.

##### ***2.2- Types d'organisation***

Les clubs ont la possibilité si le nombre de participants est suffisant de créer plusieurs sections, toujours en Open. Pour que l'attribution des points complémentaires en fin de saison soit équitable il est nécessaire que tous les tournois se déroulent dans les mêmes conditions.

Les différentes sections jouent les mêmes donnes :

- soit par duplication à la table des donnes transmises par le Comité,
- soit avec duplication préalable à la machine.



## Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026

Chaque section doit jouer 26 à 30 donnes, pour que même en présence d'un relais, le nombre de donnes jouées par une paire ne puisse être inférieur à 24.

### ***2.3 - Inscriptions***

Les inscriptions peuvent se faire sur le serveur de la FFB par Internet, ou auprès du Club organisateur jusqu'à la veille du tournoi en précisant les noms, prénoms et numéros de licence de chaque joueur.

Les inscriptions tardives ne pourront être prises par l'arbitre, sur place, que dans la limite de places disponibles, 30 minutes au moins avant le début du tournoi.

### ***2.4 - Droits de table***

Laissés à l'appréciation des clubs.

### ***2.5 - Classement du tournoi***

Il sera établi un classement Scratch, et pour chaque **Groupe** - Performance, Challenge -.

### **Article 3 - Calendrier des tournois**

Dans la mesure du possible les tournois des « Simultanés du Comité » sont annoncés dans l'agenda du Comité. Le calendrier est publié sur le site internet du Comité.

### **Article 4 - Publicité**

Le Comité du Lyonnais publiera sur son site internet, le programme des tournois des Simultanés du Comité et les résultats après chaque étape.

Les Clubs concernés assureront la publicité auprès de leurs joueurs.

### **Article 5 - Classement des Simultanés**

Le classement est individuel.

En fin de saison, pour l'attribution de Points de Performance (PP) et de Points d'Expert (PE) complémentaires par le Comité, il sera établi différents classements : Scratch et par Groupe, Performance et Challenge.



## Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026

### 5.1 Classement final SCRATCH

Pour être classé au SCRATCH il faudra avoir participé à au moins 2 séances sur les 3 Simultanés de la saison.

Le classement Scratch après chaque étape sera publié le plus rapidement possible sur le site du Comité.

### 5.2 Classement final par Groupe

- Groupe **Performance** pour les joueurs :  $45 < IC \leq 65$
- Groupe **Challenge** pour les joueurs :  $IC \leq 45$

Ces classements se feront sur la moyenne des 2 meilleurs résultats.

### Article 6 - Dotation finale des Simultanés

La dotation finale comprend :

- **Attribution de PP pour les joueurs classés au Scratch** (se fait de façon décroissante en fonction des résultats obtenus au classement Scratch, sans tenir compte de l'IC)
- **Attribution de PP pour les joueurs classés du Groupe Performance** (se fait de façon décroissante en fonction des résultats obtenus au classement Groupe)
- Pas d'attribution de PP pour les joueurs classés du Groupe Challenge, sauf si le classement Scratch permet une attribution de PP
- Attribution de PE pour les joueurs classés des Groupes Performance et Challenge
  - Les joueurs du Groupe Performance n'ont pas de PE, si des PP sont attribués et/ou s'ils ont un  $IC > 59$
  - Sans condition pour les joueurs du Groupe Challenge (si PP au Scratch, des PE sont aussi attribués)
- Meilleure dotation retenue entre le classement Scratch et le classement Groupe

La Commission des Compétitions valide par ailleurs les PP attribués dans le strict respect du maximum autorisé pour un joueur sur l'ensemble des compétitions de Comité.



## Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026

### BAROMETRE

#### Article 1 - Objet

Le Baromètre offre la possibilité à toutes les tables de jouer les mêmes donnes en même temps.

#### Article 2 - Organisation

C'est un tournoi par paires joué en une seule séance de 30 donnes avec un mouvement Howell complet. Chaque section comporte 8 tables.

La mise en place est faite par groupe homogène : les 16 meilleures paires dans la section A, les 16 suivantes dans la section B, etc..

#### Article 3 - Classement

Toutes les tables jouant les mêmes donnes en même temps, le Classement et les fréquences à la fin de chaque donne sont affichés en temps réel.

#### Article 4 - Dotation finale du Baromètre

La dotation finale comprend :

- **Attribution de PP pour les joueurs classés au Scratch** (se fait de façon décroissante en fonction des résultats obtenus au classement Scratch, sans tenir compte de l'IC)
- Attribution de PE pour les joueurs des Groupes Performance et Challenge
  - Les joueurs du Groupe Performance n'ont pas de PE, si des PP sont attribués et/ou s'ils ont un IC > 59
  - Sans condition pour les joueurs du Groupe Challenge (si PP au Scratch, des PE sont aussi attribués)

La Commission des Compétitions valide par ailleurs les PP attribués dans le strict respect du maximum autorisé pour un joueur sur l'ensemble des compétitions de Comité.



## Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026

### COUPE DE LYON

#### Article 1 - Objet

La Coupe de Lyon est une épreuve par équipes de 4, 5, 6, 7 ou 8 joueurs disputée sur 2 journées.

#### Article 2 - Organisation

Première journée à partir de 10 h 30 :

- Les équipes jouent en Patton Suisse sans bonus 10 matchs de 4 donnes en Paire / Quatre.

Deuxième journée à partir de 10h30 :

- Les 4 équipes les mieux classées à l'issue de la première journée disputent les 1/2 de finale et la finale par KO en matchs de 18 donnes avec mi-temps pour l'attribution des 4 premières places
- Les autres équipes continuent en Patton Suisse sans bonus en 10 matchs de 4 donnes en Paire / Quatre en conservant les résultats du 1er jour.

#### Article 3 – Décompte des points

Deux systèmes de décompte sont utilisés :

- IMP : l'écart d'IMP des 2 équipes est transformé en Points. Un maximum de 8 Points est attribué pour le match
- Points de donnes (2 pts = donne gagnée, 1 pt = donne égale, 0 pt = donne perdue). Un maximum de 8 Points est attribué pour le match
- **Au final pour un match, 16 points sont distribués (Points par IMP + Points de donnes)**

Ecart de points IMP	Points attribués	Points de donnes
de 0 à 2	4 pts à 4	donne gagnée = 2 pts
de 3 à 6	5 pts à 3	donne égale = 1 pt
de 7 à 12	6 pts à 2	donne perdue = 0 pt
de 13 à 20	7 pts à 1	
21 et +	8 pts à 0	
Pour un match de 4 donnes		
Total de points attribués	8 pts	8 pts

Un règlement détaillé avec le système des points (IMP et Points de Donnes) sera communiqué aux joueurs au début de la compétition.



## Règlement des Compétitions du Comité du Lyonnais 2025 2026

### Article 4 - Dotation finale de la Coupe de Lyon

La dotation finale comprend :

- **Attribution de PP pour les joueurs classés au Scratch** (se fait de façon décroissante en fonction des résultats obtenus au classement Scratch, sans tenir compte de l'IC)
- Attribution de PE pour les joueurs des Groupes Performance et Challenge
  - Les joueurs du Groupe Performance n'ont pas de PE, si des PP sont attribués et/ou s'ils ont un IC > 59
  - Sans condition pour les joueurs du Groupe Challenge (si PP au Scratch, des PE sont aussi attribués)

La Commission des Compétitions valide par ailleurs les PP attribués dans le strict respect du maximum autorisé pour un joueur sur l'ensemble des compétitions de Comité.